

Surpense qui ont signé avec nous -
Le père a déclaré les sœurs Legros, lecture
fuite. Josephine Legros
Napoleon Legros

Art. Champagne etc.

N 37

Le vingt-cinq juin, mil neuf cent un.
Après la publication d'un ban de mariage.

Joseph Gagnon, faite au prône de notre messe paroissiale,
disposée des deux autres bans ayant
Anna St. Marie accordés par Monsieur l'abbé Emil
Moyn, chancelier, entre Joseph Gagnon
cultivateur, fils majeur de Oreste
Gagnon, cultivateur, et de Hésémines
Fogues de St Antoine de Longueuil
Anna St. Marie, fille mineure de Ca-
mille St. Marie, journalier, et de
Marie Marcil de cette paroisse d'autre
part; ne s'étant déclaré aucun empêche-
ment de mariage, nous vicaires soussignés
avons reçu le mutuel consentement
de mariage des époux et leur avons don-
né, de l'agrement des parents de la partie
mineure, la bénédiction nuptiale en
présence de Camille St. Marie père de l'épo-
se et de Oreste Gagnon père de l'époux, les-
quels ainsi que les époux ont signé avec
nous. Lecture faite

Anna St. Marie

Joseph Gagnon.

Oreste Gagnon

Camille St. Marie

D. Desroches etc.

N 217

Le vingt-huit juin, mil neuf cent
Joseph. Emil, Antoine etc. Nous prêtre, vicaires, soussignés, avons
baptisé, Joseph Emil, Antonio, né saint
Thibault